

Técou, le 3 février 2026

Aux Conseillers Communautaires Titulaires et Suppléants
de la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet

Objet : *Convocation au Conseil de communauté
de la Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet*

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la prochaine réunion du Conseil de Communauté de la Communauté d'agglomération, qui se tiendra le :

Lundi 9 février 2026 à 18h00
Dans les locaux de la Communauté d'agglomération
Le Nay - 81600 Técou

L'ordre du jour du Conseil de Communauté sera le suivant :

Approbation procès-verbal

1°) DELIBERATIONS

- 01- Engagement d'une procédure de déclassement avec enquête publique des parcelles MH n°138 et MH n°129 du domaine public de la ZAE du Mas de Rest et déclassement après désaffectation sans enquête publique des parcelles MH n°131 à MH n°136 à Gaillac
- 02- Approbation de la révision des attributions de compensation 2026 selon la procédure de droit commun
- 03- Approbation de la révision libre des attributions de compensation 2026 selon la procédure dérogatoire de droit commun
- 04- Avenant n°5 au contrat de concession de délégation de service public de la gestion de la cuisine en production de la Clavelle à Gaillac
- 05- Avenants n°2 aux lots 1, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 et Avenant n°3 au lot 2 du marché de « Fourniture et livraison de repas en liaison froide pour la restauration des écoles, ALAE et ALSH de la Communauté d'Agglomération Gaillac Graulhet »
- 06- Avenants n°1 de prolongation pour les accords-cadres « Fourniture et livraison de matériaux pour les travaux de voirie communautaire et communale
- 07- Avenants de prolongation de délais pour le marché de nettoyage des locaux et de la vitrerie des équipements communautaires
- 08- Autorisation de signature du marché de « maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de l'école élémentaire de Crins à Graulhet »

- 09- Rapports d'activités de l'année de l'année 2024 des Délégations de Services Publics
- 10- Rapports sur le Prix et la Qualité du Service Public (RPQS) de l'année 2024 des Délégations de Services Publics
- 11- Rapport d'activités 2025 de la Commission Consultative des Services Publics Locaux
- 12- Approbation ou modification de fiches constitutives du Règlement intérieur de la Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet
- 13- Subvention exceptionnelle aux associations caritatives dans le cadre du dispositif d'atténuation de l'impact de la redevance spéciale déchets
- 14- Approbation de la prorogation pour une durée maximale de deux ans du Programme Local de l'Habitat (PLH) 2020-2025
- 15- Approbation du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de la Communauté d'agglomération Gaillac Graulhet
- 16- Abrogation de la carte communale de la commune de Giroussens
- 17- Approbation du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Giroussens
- 18- Approbation de la révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Graulhet
- 19- Approbation de la révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Rivières
- 20- Bilan de la concertation et arrêt du projet de révision n°2 sous forme allégée du Plan Local d'Urbanisme de Peyrole

2°) QUESTIONS DIVERSES

3°) INFORMATIONS

Vous trouverez ci-joint une note explicative de synthèse relative à chaque point évoqué ci-dessus.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de toute ma considération.



Paul SALVADOR,
Président de la Communauté d'agglomération

Pouvoir : Pour une bonne organisation de la réunion, il est demandé que le pouvoir soit retourné par mail à l'adresse assemblee@gaillac-graulhet.fr ou déposé au Bureau des assemblées **avant le lundi 9 février 2026 - 12h00.**